

Avis technique rendu par mail en amont de la consultation sur les ZVN 63

Comme évoqué lors de la dernière réunion, voici l'avis technique concernant le bassin de l'Alagnon. Le bassin de l'Alagnon est concerné par quelques communes de l'Agglo Pays d'Issoire.

- Pour les eaux superficielles, les données fournies par cette 7^{ème} campagne sur le 63 sur le bassin de l'Alagnon sont :

03/10/2018	1,9	mg/l NO3
08/11/2018	2,1	mg/l NO3
05/12/2018	3,7	mg/l NO3
06/02/2019	5,1	mg/l NO3
04/04/2019	2,6	mg/l NO3
05/06/2019	2,9	mg/l NO3
08/08/2019	10	mg/l NO3

P90 à 10mg/l

Aucune mesure ne dépasse les 18mg/l. On note néanmoins une mesure à 10mg/L démontrant la présence d'un flux régulier de nitrates et un effet de concentration des nutriments en période d'été.

- Pour les eaux souterraines :

Pour Auzat-la-Combelle, Beaulieu et Brassac-les-Mines il est proposé par vos services un maintien du classement par rapport aux eaux souterraines. Ces communes sont classées depuis 2007 en zones vulnérables nitrate, comme toutes les communes situées sur la masse d'eau souterraine « Alluvions de l'Allier ». A noter que l'état chimique de la masse d'eau « Alluvions de l'Allier » est considéré en état médiocre et présente un risque de non atteinte de l'objectif de bon état fixé en 2021 en raison de teneurs en nitrate élevées.

Résultats de la 7^{ème} campagne sur les 3 qualitomètres de la masse d'eau alluvions de l'Allier amont :

BSS001WJRN	2018-10-25	38,1	mg/l NO3
BSS001WJRN	2018-11-29	44,3	mg/l NO3
BSS001WJRN	2019-02-25	29,7	mg/l NO3
BSS001WJRN	2019-04-29	29,3	mg/l NO3
BSS001WJRN	2019-06-27	37,8	mg/l NO3
BSS001WJRN	2019-08-26	48,5	mg/l NO3
BSS001WJRP	2018-10-11	69,0	mg/l NO3
BSS001WJRP	2018-10-25	39,6	mg/l NO3
BSS001WJRP	2018-11-29	69,3	mg/l NO3
BSS001WJRP	2018-12-17	66,0	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-02-25	66,0	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-04-04	66,0	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-04-29	63,5	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-06-20	69,0	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-06-27	64,3	mg/l NO3

BSS001WJRP	2019-08-26	68,9	mg/l NO3
BSS001WJRP	2019-09-23	69,0	mg/l NO3

BSS001WJRQ	2018-10-25	80,3	mg/l NO3
BSS001WJRQ	2018-11-29	92,4	mg/l NO3
BSS001WJRQ	2019-02-25	89,3	mg/l NO3
BSS001WJRQ	2019-04-29	51,3	mg/l NO3
BSS001WJRQ	2019-06-27	97,6	mg/l NO3
BSS001WJRQ	2019-08-26	105,0	mg/l NO3

Les mesures sont souvent bien supérieures aux 50mg/l et justifient ainsi le classement de cette masse d'eau.

Cette partie du bassin comprend des bâtiments d'élevage anciens avec peu de mise aux normes et des zones de cultures de poacées, oléagineux, mais avec l'utilisation d'engrais chimique. Les apports de nutriments étant diffus à l'échelle de la masse d'eau, il paraît légitime de maintenir le classement d'Auzat-la-Combelle, Beaulieu et Brassac-les-Mines afin de participer à l'effort global. Néanmoins, des points de mesure complémentaires permettraient de mieux caractériser la provenance des apports et cibler au mieux les actions à réaliser.

Ceci est un avis technique ne présupant pas de l'avis ultérieur qui sera rendu lors de la consultation de la CLE.